



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE



Cesson-Sévigné, le 25 octobre 2010

Communiqué de presse

Effacement diffus : une première solution concrète pour maîtriser la consommation électrique en Bretagne

Lundi 25 octobre - Cesson Sévigné

La maîtrise de l'énergie est l'un des 3 piliers du Pacte électrique breton présenté par l'État et la Région le 24 septembre dernier, avec le développement des énergies renouvelables et la sécurisation de l'approvisionnement électrique.

L'effacement diffus permet de limiter la consommation d'énergie (et donc sa facture d'électricité), tout en préservant le confort d'utilisation de l'utilisateur. Le potentiel de cette solution technique a été expérimenté déjà l'hiver dernier en Bretagne, en partenariat avec RTE, qui a confirmé **l'intérêt de cette initiative pour contribuer à la maîtrise de la consommation électrique en situation de pointe**.

La courbe de charge journalière présente en effet des pics marqués, en particulier lors des grands froids d'hiver. Ces pics résultent pour une large part de la forte diffusion du chauffage électrique dans près de 450 000 logements, auxquels s'ajoutent entreprises tertiaires et bâtiments publics.

L'effacement diffus permet aussi à l'utilisateur de réaliser un suivi détaillé de sa consommation. Il peut dès lors l'ajuster finement et réaliser des gains supplémentaires sur sa facture d'électricité.

Ce dispositif qui favorise les économies d'énergie participe donc à la sécurisation du réseau d'approvisionnement électrique. Il est adapté au contexte régional aussi dans la mesure où il peut connaître un déploiement significatif dès cet hiver en Bretagne, en complément d'autres mesures immédiates comme le renouvellement de la campagne Ecowatt, et des mesures dont la réalisation s'échelonne sur un temps plus long.

Les objectifs du Pacte électrique prévoient ainsi le déploiement de l'effacement diffus à grande échelle : 60.000 sites équipés dès l'hiver 2010-2011 et 300.000 sites à terme.

Le Préfet de Région, Michel CADOT et le Président du Conseil régional, Jean-Yves LE DRIAN ont donc souhaité prendre connaissance sur le terrain de la mise en œuvre de cette solution technique, via l'utilisation des boîtiers BluePod déployés par l'opérateur électrique Voltalis, et de ses potentialités de développement chez les particuliers, entreprises et collectivités.

Ils sont ainsi allés à la rencontre de précurseurs et à l'écoute de différents témoignages, dont ceux de

- la Ville de Cesson-Sévigné qui a équipé les locaux communaux depuis mars 2009
- l'entreprise Véolia Environnement, installée dans la commune, qui a décidé d'équiper l'ensemble de ses bureaux en Bretagne
- Habitat 35 qui s'est engagé dans un partenariat avec Voltalis pour l'équipement de son patrimoine immobilier, en commençant par ses logements situés sur Rennes Métropole.

Contacts presse :

Préfecture : Véronique LAURENT-ALBESA 02 99 02 11 80

Région : Odile BRULEY 02 99 27 13 55